



Changement de statut etudiant à vie privée

Par **toula**, le **03/01/2016** à **18:31**

Bonsoir à tous, je souhaite obtenir des renseignements sur le changement de statut etudiant à vie privée et familiale. rnJe suis en France depuis 2007 pour mes études qui se soldent par un m2 en banque et assurances. Mon copain, qui travaille en France, a un statut vie privée vie familiale depuis maintenant 2 ans et nous souhaitons nous pacser. Est-ce que suite à ce pacs il M est permis de demander un changement de statut etudiant étranger en vie privée vie familiale pour regroupement familial par exemple? rnMerci d'ores et déjà pour vos différentes réponses.